

## **Mail reçu le 05/12/2021 à 18h53**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai eu connaissance récemment du projet de **réalisation de 325 logements** dans le cadre de l'opération Domaine de LARTIGUE sur la commune de Cestas, précisément à Gazinet, juste à côté du complexe sportif Le Bouzet et tout proche de la résidence Beauséjour dont je suis riverain.

Aucune consultation ne semble avoir été menée en amont et j'ai appris ce projet par le « bouche-à-oreille », sans aucune communication claire et officielle de la part de la Mairie. Nous regrettons qu'un projet aussi impactant pour notre quartier soit si avancé sans que les riverains n'aient pu avoir l'opportunité d'exprimer leurs attentes et leurs besoins.

En effet, un tel projet, de par sa densité et la nature des fonciers qui vont être réaménagés, aura des répercussions irréversibles sur cette partie de la commune.

### **En premier lieu bien sûr, l'impact écologique sera très fort :**

- La destruction de **16,9 ha** de bois qui aura pour conséquence la disparition partielle d'une partie de la faune et flore locales notamment à cause de l'assèchement nécessaire des mares présentes en ce lieu ;
- La disparition de cet îlot de fraîcheur pendant les fortes chaleurs et canicules estivales qui sont malheureusement amenées à se répéter encore plus souvent avec le changement climatique ;
- La suppression d'un espace forestier jouant un rôle d'écran naturel qui protège les habitations actuelles des désagréments de l'A63 toute proche.

### **En second lieu, l'impact sur les infrastructures publiques ne semble pas avoir été suffisamment anticipé :**

- **Quelles écoles, crèches ou services de santé (médecins, kinés, infirmiers, dentistes...)** déjà surchargés, seront mis en place ou développés pour absorber cette population supplémentaire ?
- Comment les routes actuelles pourront-elles absorber une augmentation aussi importante du trafic automobile ?

En effet, un ensemble résidentiel de 325 logements entraînera un apport de population d'au moins 900 habitants supplémentaires, dont une part importante d'enfants qui auront besoin d'être gardés et scolarisés. Les écoles de Gazinet sont à l'heure actuelle toutes surchargées, avec en moyenne 28 à 30 élèves par classe. Nous ne bénéficions dans notre quartier d'aucune crèche municipale, ni halte-garderie. Nous manquons également de commerces de proximité, et sommes obligés de prendre nos voitures pour faire nos courses quotidiennes. Dans ces conditions, comment accueillir correctement 1000 habitants supplémentaires sans aucun projet d'équipement public prévu pour accompagner ce projet d'aménagement ?

Par ailleurs, 325 ménages représentent environ 600 véhicules supplémentaires pour le seul projet Domaine de Lartigue (sans compter les autres projets en cours proches d'ici, comme le projet du site de l'ancien Pacha). Seul un rond-point est prévu, cela ne semble pas suffisant.

### **Enfin, la qualité de vie des riverains sera fortement perturbée :**

- Cet espace forestier permet d'absorber une grande partie des **nuisances sonores** venant de l'autoroute A63 ;
- L'impact sur le réseau d'eau et d'assainissement du secteur sera considérable : l'artificialisation des sols va empirer les problèmes existants lors de fortes précipitations notamment (sous-dimensionnement des équipements permettant de réguler les précipitations) ;

- Le volume d'habitants à absorber en si peu de temps générera sans doute des tensions importantes sur l'ensemble des infrastructures et services, faisant perdre à la commune une partie de sa qualité de vie pour les habitants existants et futurs. L'insertion d'un tel programme est à penser dans sa globalité, cela ne semble pas avoir été le cas. Construire de nouveaux logements, notamment sociaux, est tout à fait naturel mais il faut réfléchir à des programmes de taille plus humaine qui préservent les équilibres et nous permettent d'accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions pour qu'ils puissent profiter pleinement de l'agrément actuel de notre ville.

A l'heure où l'ensemble des politiques publiques, quelque soit l'échelle, municipale, régionale, nationale et mondiale, défendent des principes écologiques fondamentaux tels que la zéro artificialisation nette, la préservation de réservoirs de biodiversité, la lutte contre la déforestation et le changement climatique ou encore la sauvegarde des trames vertes et bleues, ce projet de défrichement de 16 hectares, malgré les mesures de compensation proposées, me semble très dangereux pour l'équilibre écologique de notre commune.

Merci, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de faire remonter mes remarques aux autorités concernées.

Respectueusement,  
Raphaël DELONG